

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 28 MARS 2025



N° 17/2025

Le 28 mars deux mil vingt-cinq à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Madame Bourgoïn, Adjointe au Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués par Monsieur le Maire Bernard Dubouil le 21 mars 2025.

**PRÉSENTS** : M. Patrick Convers, Mme Catherine Bonnet, M. Pascal Bourgeteau, Mme Laurette Brunet M. Christophe Choquet, Mme Martine Bourgoïn, Matthias Matron, Adjoint ; M. Bertrand Hamot, Mme Guylaine Fernandes, M. Thierry Manfredi, Mme Annie Trézel, M. Bruno Vasseur, Mme Catherine Delormel, M. Thierry Wims, Mme Michèle Coulon, M. Pascal Frazao, M. Stéphane Verhaaren, Mme Sandrine Mahutte, M. Vincent Berthelot, Mme Eléna-Camélia Ferté, formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : Mme Yveline Desmedt par M. Pascal Bourgeteau, Mme Colette Dollez par M. Thierry Wims, M. Dominique Rauzier par Mme Martine Bourgoïn, Mme Béatrice Delamarre par Mme Annie Trézel, Mme Sarah Flagothier par Mme Catherine Bonnet, M. Cédric Desmedt par M. Christophe Choquet, M. Cyril Rousseau par M. Bernard Dubouil.

**ABSENTE** : Mme Marie-Charlotte Vigne.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry Manfredi

Arrivée de M. Matthias Matron

Monsieur le Maire quitte la séance pour l'examen de ce point.

Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de suffrages exprimés : 26  
Votes Pour : 26  
Votes Contre : 0  
Abstentions : 0

**Objet : Compte administratif 2024.**

Sous la présidence de Madame Martine BOURGOIN, doyenne de l'assemblée,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, déclare à l'unanimité

**ADOPTER** le compte administratif 2024 de la ville de St Just en Chaussée et approuve les résultats, conformes aux résultats fournis par le receveur municipal qui font apparaître :

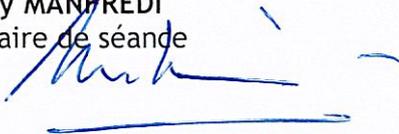
Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20250404-17-2025-DE  
Date de télétransmission : 04/04/2025  
Date de réception préfecture : 04/04/2025

- \* En fonctionnement : un excédent cumulé de 4 551 557,26 €
- \* En investissement : un déficit cumulé de 1 464 404,66 €
- \* En restes à réaliser dépenses : 190 680,00 €
- \* En restes à réaliser recettes : 875 111,00 €

L'excédent de fonctionnement sera donc reporté au budget prévisionnel 2024 pour un montant de : **3 771 583.60 €** soit une affectation de résultat de **779 973,66 €**.

Ainsi délibéré pour copie conforme.

Thierry MANFREDI  
Secrétaire de séance



Bernard DUBOUIL  
Maire de St Just en Chaussée

Accusé de réception en préfecture  
060-216005744-20250404-17-2025-DE  
Date de télétransmission : 04/04/2025  
Date de réception préfecture : 04/04/2025